



## Le blues de la crise.

**L**e vote des français lors du scrutin européen du 7 juin 2009 a été significatif et révélateur de leurs craintes, de leurs préoccupations, de leurs interrogations, parfois de leur détresse. Devant l'absence d'alternatives, du fait entre autres de la déliquescence de l'opposition, nos concitoyens pour la plupart, ont purement et simplement boudé les urnes. D'autres se sont résolument tournés vers le vote écologiste. Prise de conscience ou sensibilisation tardive du fait du passage du fameux film sur la chaîne publique ?

Hélas, cet absentéisme protestataire a permis à l'UMP de Sarko, fortement mobilisée, elle, de se gargariser d'une soi-disant grande victoire, et de conforter ainsi l'excité dans sa frénésie réformatrice. Il faut dire qu'il avait grandement besoin d'oxygène. Son incapacité à contrer la crise est devenue évidente pour le commun des mortels. Hélas, ce pseudo - succès n'a eu qu'un effet tout à fait limité et ce ne sont ni le discours sans saveur de Versailles, ni le récent remaniement ministériel, ni enfin l'annonce d'un emprunt d'État, qui sont de nature à redorer le blason d'un Président de la République fortement terni.

**L**e nouveau gouvernement a eu sa feuille de route à savoir maintenir le cap de la réforme de l'État, lire le démantèlement de la Fonction Publique. Bon élève, Woerth, efficacement secondé par les cadres de la DGFIP, réforme en dépit du bon sens, sans moyens adéquats, dans la précipitation. Pour parler « boîte », on crée les SIP aux forceps, rien n'est prêt tant au niveau humain (formations, personnels) qu'au plan immobilier.

A l'aube des vacances d'été, le gouvernement a annoncé ses intentions aussi bien pour les retraites, que pour la mobilité des fonctionnaires etc. Une fois de plus les français qui en ont encore les moyens vont bronzer et recharger quelque peu les batteries, dans la plus totale insouciance, alors que les sbires du gouvernement Sarkozy travailleront à leurs dépens dans l'ombre. La rentrée s'annonce chaude, très chaude même. Il devient urgent de réagir et de se faire entendre enfin par la gouvernance !

Toutes initiatives de la CGT et de la CES en ce sens sont fortement souhaitées, et il nous appartiendra de nous mobiliser d'importance !



## Crise, aussi dans les conserveries ...

**L**a Cigogne ne pouvait pas ne pas évoquer dans ses colonnes, et ne pas alerter les camarades sur la situation préoccupante voire dramatique vécue à l'heure actuelle par nos collègues conservateurs des hypothèques de France et de Navarre !

En effet, à la lecture de la lettre angoissée adressée le 4 juin 2009 au Directeur Général par le Président de l'association professionnelle des Conservateurs des Hypothèques (A.M.C.) l'on peut s'interroger et soupçonner une pantalonnade, une farce, un gag !

Et bien non ! C'est le plus sérieusement du monde que l'intéressé attire l'attention du D.G. sur le drame vécu à l'heure actuelle par nos collègues conservateurs des hypothèques.

La suite est croustillante, nous ne pouvons nous empêcher d'en citer quelques extraits croquignolet :

*« Au cours du premier semestre 2009, sur 354 conservations des hypothèques, 340 affichent une baisse moyenne des produits supérieure à 20 % se traduisant par une perte globale des salaires demi-nets de près d'1 million d'euros par rapport à 2008. »*



A pleurer, non ? mais ce n'est pas tout :

*« Un certain nombre de collègues font déjà état de rémunérations équivalentes voire inférieures à celles qu'ils percevaient dans leurs anciennes fonctions. Les frais de double résidence et de transport supportés par certains ne font qu'aggraver cette situation. »*

Inadmissible, non ? Mais on vous rassure :

*« en relayant ces préoccupations salariales l'AMC n'a pas le sentiment de faire une demande qui pourrait être perçue comme inappropriée dans le contexte économi-*

*que que connaît actuellement notre pays » (sic)*

C'est à hurler de rire !

**A** lors messieurs les conservateurs c'est quand qu'on vous voit dans la rue ? A quand la manif, le chaînage, les piquets de grève ? ? ?

Fallait venir avec vos collègues qui étaient en grève en ce début d'année pour leur pouvoir d'achat ! C'était le moment.

Allons, encore une pour le fun :

*« même s'ils admettent que leur rémunération fluctue en fonction du volume et du montant des transactions, tous souhaitent que des mesures soient prises pour éviter que leur affectation dans un poste de débouché de fin de carrière ne se traduise par une pénalisation financière brutale ! »*

Ben voyons ! On croit rêver ! Ces messieurs ont-ils un seul instant pensé au jeune cadre C nouvellement affecté en région parisienne, ne pouvant se loger décemment, condamné à camper entre le bureau et son véhicule, s'il en possède un ! Où va se nicher l'indécence quand même ! Que fait le ministre !

Camarades, vous n'allez pas laisser ces pauvres gens dans la misère.

A vot' bon cœur, vite organisez des collectes !

## Les enseignes nouvelles sont arrivées

**Q**ui dit Réforme dit nouvelles appellations donc nouvelles enseignes aux frontons des bâtiments.

Seulement il sera inutile d'espérer les admirer à la façade de la Trésorerie de Drulingen. Pourtant elles ont été livrées. On a passé marché avec une entreprise pour leur installation.

Car il y a un « Mais » : la Trésorerie est située à moins de 100 mètres d'un site classé. Donc la mairie a signalé au trésorier que les autorités compétentes n'accorderaient pas l'installation de nouvelles enseignes. Si quelqu'un est intéressé, on vous les cédera sans doute à un bon prix....

**V**ous pourrez par contre vous rassasier le regard à Haguenau sur la façade du centre des finances publiques qui affiche encore toutes les appellations successives et concomitantes de ces dernières décennies.

Pour les plus anciens parmi nos lecteurs la Cigogne précise que la nouvelle enseigne est placée exactement à l'endroit où trônait un grand calicot annonçant la grève générale de juillet à novembre il y a très exactement vingt ans.

**Ah nostalgie,  
quand tu nous tiens !  
Quoique...**

« Papa,  
va falloir que je t'attaque en justice ! »

Voilà ce que me disait ma fille en recherche d'emploi, non indemnisée, qui, forte de ses 25 ans peut solliciter le RSA tout nouveau remporté de haute lutte par le haut commissaire aux solidarités actives.

Le formulaire (de 5 pages) à remplir pour pouvoir prétendre à la manne providentielle stipule en effet que le demandeur doit d'abord préciser s'il perçoit une pension alimentaire et à défaut prouver qu'il a tout mis en œuvre pour en obtenir par l'autorité juridique le versement de la part des parents. Il précise enfin : « si vous souhaitez être dispensé de cette démarche, précisez le motif. »

Cette question se pose tant que les parents sont en vie....

La question est la même pour les époux séparés.

Martin Hirsch, contacté par la rédaction de Libération\*, est très gêné sur la question. Ses services invoquent un problème « d'articulation entre la solidarité familiale telle que l'organise le code civil, et la solidarité nationale telle que l'organise le code de l'action sociale. » Il est précisé en outre que le RSA reprend les mêmes dispositions que le RMI tout en sachant que l'incitation faite aux enfants de 30, 40 ou 50 ans d'engager une action contre leurs parents « ne figurait pas dans le formulaire national du RMI ».

Pourquoi l'avoir rajouté alors ?

Parce que cette question « était posée par certains département au travers de formulaires complémentaires », argumente le cabinet, qui avance « un souci d'harmonisation ».

Encore une harmonisation par le bas.

On aurait pu espérer mieux d'un Martin HIRSCH. . .

Après bien des contorsions, le Haut-commissariat précise quand même que « le formulaire sera modifié sur ce point pour éviter les troubles inutiles ».

Dont acte.

Entre temps il y aura quand même eu 3,7 millions de personnes éligibles au RSA qui se seront demandé si elles ne vont pas devoir dormir sous les ponts.

\* source Libération du 16 juin 2009

## BEL ETE POUR LE CSI...

A compter du 6 juillet 2009 une nouvelle procédure d'abonnement est mise en place et les services : « Déclarer et Payer la TVA » sont proposés à l'ensemble des entreprises du Bas-Rhin soit 4000 entreprises.

Pour mener à bien cette opération la DG s'est donné tous les moyens modernes de réussite :

- ⇒ La procédure se fera sur un serveur qui sature déjà aujourd'hui au moment des paiements des acomptes de l'impôt sur les sociétés.
- ⇒ Elle se fera en période estivale avec un effectif réduit aussi bien sur le plateau TOSCANE (téléassistance) que dans les SIE et les entreprises concernées.

Mieux ! Il n'y a actuellement aucun outil de consultation des certificats et des adhésions pour le service d'assistance. Cet outil, pourtant indispensable pour répondre aux demandes des contribuables, est demandé par les agents depuis le début de l'expérimentation fin 2008 sans résultat.

Mais fort heureusement, l'outil des statistiques et supervision, quant à lui, est prêt depuis bien longtemps !

Pour le reste...agents et contribuables se débrouilleront avec les moyens du bord...et vous verrez, les indicateurs seront excellents !

### Mam' LAGARDE a toujours des idées lumineuses...



Loi SUR LA MOBILITE : UN PROJET DE MESURE SOCIALE : LA PRISE EN CHARGE DU TRANSPORT PAR LE MINISTERE !!!

## Woerth reste sourd aux exigences salariales des fonctionnaires mais pas à celles de Jean Ludovic SILICANI

Connaissez vous Jean Ludovic SILICANI ? C'est un conseiller d'État, major de sa promotion à l'Ena (référence Wikipédia) qui vient d'être nommé, le 10 mai dernier, Président de l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes).

Ce brave homme a remis, en avril 2008, au ministre du Budget, des comptes publics et de la fonction publique Éric Woerth et au secrétaire d'État chargé de la fonction publique André Santini un rapport de 236 pages intitulé « Livre blanc sur l'avenir de la fonction publique ». Il y formule des dizaines de propositions. Il suggère notamment de « **personnaliser la rémunération fonctionnelle en tenant compte de la difficulté du poste et des résultats de l'agent** ».

D'après le site Internet du magazine Challenge (le magazine qui évoquait aussi les rémunérations des TPG), les ministres WOERTH et LAGARDE, bien connus de nos services, viennent de signer le 12 juin, un arrêté modifiant « l'indemnité de fonction annuelle » du Président de l'ARCEP. Celle-ci est désormais portée à 100 500 € contre 55 307 € pour son prédécesseur. Le nouveau président, Monsieur SILICANI, percevrait donc ce montant en plus de son traitement de conseiller d'État.



**Ses résultats sont certainement impressionnants pour pouvoir bénéficier, un mois après sa nomination, d'une telle faveur.**

Ah oui, ce brave monsieur préconisait, dans son livre blanc, au gouvernement de « mener une politique sociale exemplaire dans la fonction publique ».

**Doubler un salaire ou s'augmenter de 172 % comme un certain Nicolas S, il n'y a rien de plus social.**

## Beach party d'été à Molsheim

Alors que le déménagement dans les nouveaux locaux (pas encore construits) est annoncé comme imminent, l'accueil du site actuel (la grange dîmière du 17ème siècle) s'est vu doté d'un superbe ornement aux

formes ondulantes qui évoque irrésistiblement les vagues, les vacances et la détente. Aux questions de ceux qui s'étonnaient d'un tel cadeau il fut répondu qu'il s'agissait d'une commande passée avant la décision de quitter les lieux. En fait on l'avait tout bonnement oubliée...



**Nous avons tous besoin de vacances ! Alors, bonnes vacances à tous**